

Passer le témoin syndical

OISE (60) Nadine nous présente son parcours d'engagée syndicale.

J'ai travaillé 23 ans dans une société spécialisée dans le traitement des abonnements de la presse écrite ou audiovisuelle ; essentiellement avec des femmes de tout âge en CDI, et aussi des intérimaires. J'y ai acquis une expérience syndicale qui me sert encore aujourd'hui.

Solidarité et prise de conscience

À compter de 2004, des rachats successifs par des fonds de pension vont déposséder l'entreprise de son fonds de commerce, de son savoir-faire, de son personnel (externalisation du travail). Avec les autres délégués du personnel (DP), nous avons conduit nombres d'actions, manifestations, réunions, délégations au siège social, retardant l'issue fatale.

J'étais sensible à la solidarité entre collègues et à la prise de conscience. L'objectif du syndicat était de rendre les salariés plus actifs. Sortir de la solidarité, c'était se condamner à la précarité. Il fallait être vigilant, ne pas dramatiser et défendre des personnes vulnérables comme les femmes seules. Le personnel est fragilisé, déstabilisé, fatigué par les luttes qui ont duré, et par le 'toujours plus de rentabilité'. Quand on est renvoyé de son travail, on souffre. Il



ACO

y a perte de dignité, y compris la dignité familiale.

Après plusieurs années de combat, je fus à mon tour licenciée. Il m'a fallu une année pour refaire surface, puis retrouver du travail dans le service à la personne.

Un partage d'expérience

L'association embauchait des chômeurs par contrat aidé, sur une période de 6 mois pour une durée maximum de 2 ans. Il n'y avait pas de DP. Alors, lorsqu'il nous a été remis, avec notre bulletin de salaire, une note d'information *Élection des représentants du personnel*, j'en ai discuté avec Corinne, une collègue. Je lui ai parlé de mon expérience de délégué dans ma précédente entreprise. Elle s'est dite intéressée mais néophyte. Je la renseignais de mon

mieux et Philippe, mon mari, lui parla de ce qui se passait dans son entreprise et lui conseilla de se syndiquer. Il lui donna les coordonnées d'un délégué syndical CFDT. Quelques jours plus tard, elle me prévenait par sms qu'elle sollicitait les autres collègues en CDI : « J'aimerais savoir si cela intéresse quelqu'un de se présenter. Si oui, pourriez-vous me contacter pour faire liste ensemble... N'hésitez pas à en parler à nos collègues. Je sais que ce n'est pas évident, on ne se connaît pas tous. Mais, dans notre intérêt, ce serait bien d'avoir des délégués... ». À la suite de cela, une personne s'est faite connaître.

Elles ont été élues titulaire et suppléante. Les premières questions ont porté sur la gestion des jours de congés, les contrats de travail et l'organisation du travail, car le Conseil général voulait faire des économies sur les kilomètres effectués et le temps passé dans les déplacements. Conséquence : plus d'auxiliaires de vie intervenant chez les usagers, qui ne s'y retrouvent plus et perdent leurs repères.

Aujourd'hui, je suis retraitée. Je prends du temps pour effectuer des visites auprès de personnes âgées seules. J'ai gardé contact avec Corinne qui m'informe de l'évolution du travail ; je la renseigne quand je peux et nous entretenons un lien amical. Je la soutiens toujours car, depuis son élection, elle a subi une campagne de déstabilisation. Elle s'est accrochée à son rôle de DP, a pris de l'assurance, pose des questions, obtient des réponses et remporte des petites victoires, comme cette journée récupérée pour elle et ses collègues. ●

Nadine Levieil

■ **Contact :** nadine.levieil@laposte.net

Dans notre intérêt, ce serait bien d'avoir des délégués

personnel, j'en ai discuté avec Corinne, une collègue. Je lui ai parlé de mon expérience de délégué dans ma précédente entreprise. Elle s'est dite intéressée mais néophyte. Je la renseignais de mon